



Le Journal de Chaouilley

Imprimé par nos soins

Dans ce numéro :

Infos pratiques État civil	1
Nouveaux habitants	2
Réforme des élections Au conseil	3
Chiffres pour 2013 Affouages	4
Réforme des rythmes scolaires Info éclairage public	5
Noms des places Travaux 2014	6
Association Le Tabourin	7
Association Equipage	8

Ce numéro a été réalisé avec la collaboration de Marie-Thérèse Colin . Merci à elle.

Comme chaque année, vous trouverez dans ce nouveau numéro du *journal de Chaouilley* les principales informations concernant notre commune.

Il s'agit du dernier pour l'équipe actuelle puisqu'en 2014 le conseil municipal sera renouvelé. Je profite donc de ces quelques lignes pour remercier les conseillers et les membres des commissions pour leur engagement.

Bonne lecture

Le Maire
Eric PERROTEZ

Téléphone 03 83 25 15 19

Fax 03 83 25 15 19

email : commune.dechaouilley@orange.fr

Site : www.chaouilley.mairie.com

A ce jour, sur 46 foyers que compte notre village, 33 reçoivent désormais les informations par mails...

Population légale

Au 1er janvier 2013, la population légale était de 117 habitants, la population réelle de 118 habitants et 8 résidents secondaires.

Secrétariat mairie

La secrétaire sera absente les vendredis 12 et 19 juillet, 16 août et 27 décembre 2013 pour congés. Le maire et le 1er adjoint assureront les permanences.

Modification d'horaires d'ouverture de la Trésorerie

Depuis début avril 2013, la Trésorerie d'Haroué-Vézelize est ouverte au public :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Elle est fermée au public le vendredi.

État civil

Naissance

Juliette, née le 22 novembre 2012, fille de Elodie et Romain ROTH, au 2 rue de la Vieille Fontaine.

Bienvenue à :

Jérôme, Nadège, Eva et Emy.

Depuis septembre 2012, un nouveau foyer de quatre personnes s'est installé à Chaouilley, celui de Jérôme Paternotte, enfant du village, et Nadège Gallmann. Avec l'aide de son père Alain, Jérôme a aménagé les dépendances de la maison familiale, rue de la Vieille Fontaine, pour en faire un grand appartement confortable, avec vue imprenable sur la colline. Les extérieurs pourront être bientôt aménagés. Pour l'heure, ses habitants empruntent l'entrée côté garage qui donne sur la rue. Les deux parents travaillent l'un à Ludres et l'autre à Vandœuvre. Eva, 10 ans, est scolarisée en primaire à Vézelize et Emy, 3 ans, est inscrite en maternelle.

Bienvenue à cette famille discrète.

Cindy, Louane et Elina

Cindy Guichou, et ses deux filles, Louane, 8 ans et Elina, 2 ans, sont accueillies au foyer de Bertrand Noël, au 2 rue de la Colline, dans la maison familiale. Bertrand s'est tout de suite montré plein d'attention pour la petite Elina. Toute la famille attend d'intégrer la nouvelle maison aménagée au 5, rue de la Colline.

Si c'est le cœur qui a fixé Cindy à Chaouilley, la jeune femme reconnaît qu'elle s'y sent bien. Citadine, puisqu'elle a vécu sa jeunesse à Ludres, Cindy n'est pas dépaysée par la campagne qu'elle préfère à la ville. Elle a vécu auparavant à Beuvezin, où demeurent ses parents. Vendeuse en boulangerie-pâtisserie à Mirecourt, elle est actuellement en congé parental, mais elle compte bien reprendre son poste à son terme. En attendant, elle aime accomplir certaines tâches sur la ferme et assume, avec une légitime fierté, la condition de compagne d'agriculteur. Louane, quant à elle, est élève de l'école de Chaouilley. Elle aime retrouver les enfants du village et ceux qui viennent de la ville chez leurs grands-parents, en dehors des heures de classe. Quant à Elina, elle fait déjà partie des enfants qui se retrouvent à la fontaine, avec sa maman, quand les beaux jours le permettent, comme les Challesiens de toujours. Avec leur arrivée, c'est toute une petite famille qui s'est intégrée facilement au village. Bienvenue à ce nouveau foyer et bon emménagement.

Benoit, au cœur du village

Benoit Noël, 30 ans, a vécu toute son enfance à l'écart de Villars, avant d'habiter les Vosges puis Vroncourt. Il vient d'emménager au cœur du village, dans l'appartement de la commune situé au dessus de l'école et laissé vacant par le départ de Nicolas Vogien et Noémie Fries qui se sont installés dans leur maison restaurée de l'autre côté de la rue.

Ce jeune célibataire, conducteur d'engins à la cimenterie Vicat de Xeuilley, travaille sur un rythme posté de jour ou de nuit, qui lui permet de donner le coup de main sur la ferme familiale. Aussi a-t-il besoin de récupération diurne autant que nocturne. S'il apprécie l'isolation thermique réalisée récemment dans l'appartement communal, il espère encore un peu plus d'isolation sur les coffres de volets côté rue pour être tout à fait confortable.

Pour cet enfant de Chaouilley, qui aime son village, ce n'est qu'une étape en attendant la construction de sa propre maison. Ainsi, se confirme la vocation de ce logement, étape pour les jeunes Challesiens.

Elections : Conseillers municipaux, communautaires et départementaux

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux, communautaires et départementaux et qui modifie le calendrier électoral, a été publiée.

Voici quelques éléments d'informations concernant les principaux changements.

Début 2014, une réunion sera organisée afin de vous informer sur les nouvelles obligations nous concernant.

Nombre de conseillers

Un article diminue de 2 le nombre de conseillers des communes de moins de 100 habitants. En revanche, à CHAOUILLEY, le conseil sera composé de 11 membres (contre 9 aujourd'hui) puisque la population officielle est maintenant supérieure à 100.

Déclaration de candidature obligatoire

Quel que soit le seuil démographique de la commune, une déclaration de candidature sera obligatoire lors des prochaines élections municipales « au premier tour de scrutin pour tous les candidats et, au second tour, pour les candidats qui ne se sont pas présentés au premier tour ».

Conseillers communautaires

En 2014, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires représentant les communes au sein des organes délibérants des EPCI sont « les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau ».

Date des élections

Les élections régionales et départementales sont reportées à 2015.



Haie du terrain de jeux

Des arbustes ont été achetés pour créer une haie au terrain de jeux à l'entrée du village. Des conseillers et des bénévoles se sont chargés de nettoyer, bêcher, planter et arroser ces arbustes qui ont tous repris et embellissent le lieu.

Depuis début juin, en plusieurs fois, 9 plants ont été dérobés. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Au conseil municipal

Un bail de chasse, conforme au règlement départemental, a été signé avec l'ACCA de Chaouilley, avec date d'effet au 1er juin 2013. Il est conclu pour 6 ans, renouvelable par tacite reconduction. Le bail couvre une surface de 36 ha et 27 au tarif de 6 € l'hectare, indexé sur l'indice de fermage.

Le plan départemental des promenades inclus dans son tracé les chemins ruraux des Grandes Mares, des Garennes et de Dommarie. La commune s'engage à maintenir ces chemins en bon état et à les laisser ouverts.

Quelques chiffres pour 2013



Nature	Entreprise	Montant TTC	FCTVA	Conseil général	Subvention exceptionnelle	Reste à charge
Réfection du muret du lavoir.	HUEL	4 815,08 €	745,47 €		2 000 €	2 069,61 €
Remplacement du mécanisme campanaire	CHRETIEN	6 898,53 €	1 068,03 €	2 596 €	2 000 €	1 234,50 €
Huisseries extérieures bâtiment mairie-école	SKAPER	10 852,50 €	1 680,18 €	4 083 €		5 089,32 €
Achat d'une sono et matériel de vidéo-projection	FRANCOIS	1 799,25 €	278,56 €	1 053,07 €		467,62 €
Création et pose d'un avaloir Grande rue	STEPHANI	1 291,68 €	199,98 €	756 €		335,70 €
Portillon au cimetière	SCHMITZ	550,16 €	85,18 €	322 €		142,98 €
Boîtier du défibrillateur	SCHILLER	680,05 €	105,29 €	398,02 €		176,74 €



Affouages

Il y aura des coupes dans certaines parcelles forestières l'hiver prochain. Une information vous sera adressée dès que les inscriptions seront ouvertes. Le règlement des affouages sera légèrement modifié : le façonnage du bois (non la sortie) devra être terminé pour la fin du mois de juin et non plus fin septembre. Ceci afin que l'on puisse vous adresser les factures avant la fin de l'année, période chargée en dépenses.



■ Les élèves de Chaouilley et de Praye unis pour le chant final.

Réforme des rythmes scolaires

Après concertation entre les élus du syndicat, les enseignantes, les délégués de parents d'élèves, les responsables de l'association qui gère le périscolaire et l'inspecteur de circonscription, le conseil syndical a opté pour la mise en place, dès la rentrée prochaine, de la réforme des rythmes scolaires. Ceci permettra de ne pas prendre de retard, de bénéficier d'un important financement supplémentaire et de la disponibilité des associations ressources pour encadrer les activités éducatives. Les enseignantes se sont également portées volontaires pour accompagner ces activités.

Une organisation du temps scolaire a été retenue:

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30 – 11h30 : classe

11h30 – 13h45 : pause méridienne avec activités éducatives facultatives de **13h00 à 13h45**

13h45 – 16h00 : classe

Le mercredi :

8h30 – 11h30 : classe

Le bus circulera aux heures de début et de fin de classe de chaque demi-journée.

Pour les communes, le coût de la réforme sera compensé par l'aide de l'état (50 € par élève augmentés de 40 € pour nos communes si nous commençons à la rentrée prochaine. Dans ce cas, cette aide supplémentaire sera revalorisée pour atteindre 45 € une année de plus).

Le périscolaire fonctionnera dès la rentrée le mercredi pour offrir aux parents une solution de garde locale.

Concernant les activités péri éducatives, les enfants pourront bénéficier d'initiations dans divers domaines : chant, musique, cuisine, activités sportives, peinture, théâtre, herboristerie, danse folk,... Ces séances seront dispensées par des professionnels et des intervenants bénévoles.

De plus, un projet est à l'étude pour l'agrandissement de l'école de PRAYE afin d'accueillir la classe de CHAOUILLEY sur le même site pour répondre à la demande de l'inspection académique et ainsi pérenniser notre structure. Seule la création d'un pôle unique permettra de conserver nos classes.



Eclairage public

L'an dernier, le conseil a décidé du remplacement des lampes de rue et de l'extension du réseau afin de devancer la mise aux normes obligatoire pour 2015 et réaliser des économies sur la consommation.

Par rapport à l'année 2011/2012, la facture énergétique de 2012/2013 a diminué de 20 % malgré l'augmentation du coût de l'électricité... et la consommation a baissé de 57 % par rapport à 2008.

Nom des rues et places du village

Le conseil municipal a officiellement nommé certaines places et rues du village qui ne portaient pas de nom :

- la place centrale entre l'église et la mairie porte le nom de **Grand' place**,
- La place à gauche de l'église garde son nom de **placette de l'Eglise**,
- La place créée par la jonction du chemin du Moulin et la rue de la Colline s'appelle **place des Tilleuls**, en référence aux arbres qui y sont plantés.
- La ruelle sans issue arrivant au bas de la rue de le Vieille Fontaine a été nommée **chemin du Remettel**, du nom de la source alimentant la fontaine.

Grand' place



Place des tilleuls

**Placette de
L'église**



**Chemin du
Remettel**

Travaux 2014

Le conseil a décidé de sécuriser et rendre plus aisée la circulation piétonne et de redonner forme à divers endroits du village.

Il s'agit seulement d'une opération d'entretien qui redonnera provisoirement aux cheminements un aspect et un confort améliorés.

Globalement, les trottoirs de la rue de la colline, grande rue côté lavoir et rue de l'église seront décaissés, profilés et rechargés en matériaux calcaires sur une largeur d'environ 1,40m.

La placette de l'église sera elle aussi reprofilée et rechargée en calcaire avec création d'un caniveau type pavés pour canaliser l'eau de ruissellement et matérialiser la limite herbe/circulation. Même reprise pour la grand' place côté lavoir.

Enfin, une partie de la chaussée qui mène au chemin des chenevières depuis la rue de l'église, sera enduite d'un revêtement bi-couche afin de poursuivre la rénovation des chemins communaux entreprise l'an dernier (avec le chemin du moulin et celui de gadopré).

Pour plus de renseignements, vous pouvez venir en mairie ou interroger les membres du conseil...





Lors de la dernière assemblée générale, le bureau a été élargi. Un nouveau membre nous a rejoints : Alexis Prévot. Julien Bajolet est désormais le président de l'association.

Le programme de l'année 2013 vient d'être distribué, nous allons donc utiliser cette page pour présenter les activités passées...

Chaouilley Le repas de la fête patronale

Juillet 2012

La mode est aux repas de quartier et aux repas des voisins. A Chaouilley, c'est le repas du village qui a réuni les habitants le dimanche de la fête patronale. Le temps incertain a posé un dilemme aux organisateurs. C'est finalement, une solution sage, à l'abri, sous le hangar prêté par Jacques Colin, que tout a été installé.

Ce repas, reconduit pour la 4e édition, a été insufflé par le dynamisme et la créativité de l'association Le Tabourin.

Un coup de chapeau à Julien, Romain et Thierry qui ont œuvré tout particulièrement, notamment pour la cuisson à la broche des jambons. Les salades et les gâteaux étaient préparés par



■ Une bonne tablée sous le hangar agricole.

chaque famille participante ; les fromages étant des produits locaux de la ferme Mon Plaisir. Un tournoi de pétanque a fait place à la digestion dans la bonne humeur. On peut parler que le 2e jambon a été dégusté le soir et qu'il était encore meilleur.

Chaouilley Les exposants au rendez-vous malgré la pluie

mai 2013



■ L'équipe des bénévoles, bien décidés à passer une bonne journée.

« Saluons la fidélité des exposants. Sans eux, la brocante n'aurait pas lieu ! » souligne Eric Perrotez maire de la commune et membre de l'association Le Tabourin. Ils étaient tous là sauf un, mais chaque grange disponible avait ouvert sa porte pour les

accueillir. Ce n'était pas l'affluence des autres années, mais les bénévoles qui ont persisté et maintenu l'événement n'ont aucun regret.

Prochaine fête au village : le repas annuel pris tous ensemble le jour de l'ex-fête patronale, le 7 juillet.

Chaouilley La pétanque a fait un gros carton

Sept 2012

Le temps estival et l'envie d'en profiter un maximum ont été sans doute l'un des facteurs essentiels contribuant à la pleine réussite du concours de pétanque organisé par l'association Le Tabourin. Vingt-cinq équipes venant de Ludres, Favières, Battigny ont joué dans un bon esprit, tous heureux d'être là. La satisfaction non dissimulée par les organisateurs a été de voir jouer les nouveaux habitants et de sentir leur implication dans la vie du village. Le jeu de pétanque a une vertu, celle de faire concourir toutes les générations. Ainsi, Michel,



■ La place du village trop petite pour accueillir les 25 équipes.

90 ans, côtoyait Léa et Laura âgées de 7 et 8 ans, tous enchantés de cet après-midi festif.

Chaouilley Des costumes très colorés

avril 2013



■ Les enfants ont bien participé au 4ème défilé.

Samedi, les cuisinières du village d'abord au bureau préparant les traditions à offrir aux enfants légués par le carnaval.

Tous ont joué, en haut, parents, habitants et membres de l'association Le Tabourin pour faire du carnaval après-midi un moment festif

et coloré. Après le défilé dans les rues du village, la petite troupe a dégusté le goûter dans la salle du gym.

Saintois Pique-nique géant sur la colline

Les associations des villages autour de la colline de Sion ont organisé, dimanche, un grand pique-nique sur le terrain.



Ainsi, huit villages étaient représentés : l'association Saint-Martin de Gugney, le NJC de Thorey-Lyaubert, Vaux/Anin de 1 de Forzeville-Saint-Gorgon, la mairie de 1 Sport et Culture de Housseville, qui ont

personnes. La plupart venues à pied, une manche était organisée au départ de chaque village. Le principe était simple : chacun amenait son pique-nique, les organisateurs offraient l'apéritif et proposaient des animations ludiques et gratuites pour petits et grands.

Entre jeux d'adresse, panier garni et parcours à obstacles, tous ceux qui le souhaitent s'en sont donné à cœur joie. Tout cela représentait bien sûr un certain temps de préparation assuré par quelques représentants de chaque association qui se sont réunis auparavant pour la coordination, puis pour le chargement et l'installation des chapiteaux, des tables et des bancs.

Malgré le jeu en valait la chandelle puisque la journée a été très appréciée par l'ensemble des convives qui espèrent bien une opération « Et

Matériel

L'association dispose de matériel. Il est à disposition des habitants du village et des adhérents :

- 5 tables de brasserie et 10 bancs : 15 € (gratuit pour les adhérents)
- 1 barnum de 5 m x 8 m, avec murs : 20 € (10 € pour les adhérents)

Pour tout renseignement et réservation, contactez

M. BAJOLET Julien au : 09 66 98 88 90 ou Mme RABUEL Sabrina au : 03 83 47 11 39

10 ans



L'Association Équipage, créée à Chaouilley en 2003, a fêté ses 10 ans lors de son assemblée générale en mars dernier. L'an dernier, elle a construit une petite ferme et une volière, qui permettent aux résidents de trouver une activité intéressante tout au long de l'année et d'y accueillir des personnes venant de l'extérieur : écoliers, personnes handicapées ou personnes âgées. Équipage s'est engagée à aider le Foyer pour le transport des personnes qui fréquentent l'accueil de jour. Plusieurs bénévoles renforcent ponctuellement l'accompagnement des résidents dans certaines activités. Les manifestations continuent : choucroute, concerts, loto, marché de Noël...



Légendes : En bus vers Fraispertuis.

En charrette avec le vigneron .



Préparant la choucroute

Vente de fleurs ...



Les bénévoles d'Équipage sont toujours sur le pont....

